

SEMINAIRE-ATELIER SUR L'ETAT DES LIEUX DE L'EDUCATION A LA PAIX AU BURUNDI

RESOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS.

1. Introduction

Un Séminaire-Atelier sur l'Etat des lieux de l'Education à la paix au Burundi vient d'être organisé par le Ministère chargé de la Mobilisation pour la Paix et la Réconciliation Nationale, avec l'appui du Bureau du Représentant du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) au Burundi du 25 au 28 mai 2004 dans les enceintes de l'Hôtel NOVOTEL de Bujumbura.

Il était placé sous le signe de la conjugaison de nos efforts pour le même objectif: l'éducation à la paix.

Les cérémonies d'ouverture ont été marquées notamment par deux moments forts.

Il s'agit d'une part de l'allocution de Monsieur YOUSOUF ABDUL JELIL, Représentant a.i du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), et, d'autre part, du Discours de circonstance prononcé par Son Excellence Monsieur BUTOYI Antoine, Ministre chargé de la Mobilisation pour la Paix et la Réconciliation Nationale.

Dans leurs messages respectifs, les deux augustes orateurs devaient préciser, chacun en ce qui le concerne, outre les réalisations et les perspectives d'avenir de leurs Institutions respectives en matière d'éducation à la paix, le contexte, l'objectif et les attentes du séminaire-atelier.

Concernant le contexte, le séminaire-atelier se déroule à un moment où une lueur de paix s'annonce dans notre pays et mérite d'être appuyée et renforcée.

S'agissant de l'objectif, le séminaire-atelier devait permettre aux participants de faire un état des lieux de l'éducation à la paix et d'échanger leurs expériences de terrain respectives en matière d'éducation à la paix pour appréhender en conséquence cette problématique avec une compréhension et une vision aussi communes que possible mais surtout pour concevoir des plans d'action et des stratégies convergents.

Quant aux résultats attendus du séminaire-atelier, les participants ont été invités à formuler des propositions concrètes de solutions durables et appropriées de nature à aider à éradiquer progressivement et définitivement le mal qui mine notre pays.

Concernant les participants, au nombre total d'une cinquantaine d'effectifs, ils représentaient des partenaires à des degrés divers dont notamment des Institutions Publiques, des Organismes internationaux ainsi que des associations et des organisations de la société civile, y compris les médias, qui interviennent dans des domaines variés mais souvent interdépendants et complémentaires en rapport avec l'éducation à la paix.

S'agissant de la matière, de la substance, le séminaire-atelier était articulé autour des exposés de thèmes et d'expériences de terrain ainsi que des projections de films documentaires.

Rappelons pour mémoire que les principaux thèmes ainsi développés par des conférenciers et animés par des modérateurs particulièrement avisés pendant les quatre jours que vient de durer le séminaire-atelier étaient au nombre de quatre (4), à savoir successivement:

- L'impact de la campagne de mobilisation pour la paix et la réconciliation nationale dans la résolution du conflit burundais;
- La promotion de l'éducation à la paix dans l'enseignement formel: forces et faiblesses;
- La place et le rôle de la société civile dans l'éducation à la paix;
- Les médias et l'éducation à la paix dans une perspective de sortie de crise.

Concernant le déroulement proprement dit des travaux du séminaire-atelier, les exposés des thèmes, des expériences de terrain et la projection de films documentaires, étaient chaque fois suivis d'abord de débats en séances plénières, de travaux en commissions ensuite et de mises en commun de ces derniers enfin.

La présentation des thèmes et des expériences de terrain répondait au même schéma dont les principaux éléments constitutifs étaient les suivants par ordre successif:

- le contexte (ou le rappel historique);
- les objectifs;
- les plans et stratégies d'actions;
- les réalisations;
- les points forts et les points faibles (les contraintes);
- les perspectives d'avenir.

Tout au long du séminaire-atelier, les participants ont fait le même constat qui mérite sans doute d'être rappelé ici.

Primo

Dans notre pays, le processus d'éducation à la paix n'est pas gagné d'avance. C'est un travail de longue haleine dont le succès sera fonction du degré de préparation, d'imprégnation, de disponibilité, de conviction et d'engagement, mais aussi de la qualité d'organisation et de concertation des intervenants en la matière, le terrain étant lui favorable à recevoir la semence qui lui est destinée, tant il est vrai que le peuple burundais tant meurtri a soif de la paix.

Secundo

Quoiqu'encore très jeune dans notre pays, la société civile est un corps de plus en plus dynamique, opérationnel, omniprésent et apprécié sur l'ensemble du territoire national et qui peut réaliser davantage si elle travaille dans un meilleur cadre de coordination, de la planification et de l'intervention au niveau central.

Tertio

Les exposés et les débats qui ont porté sur les expériences de terrain ont révélé une très riche diversité des intervenants et des approches, une occupation de terrain par les acteurs peu harmonisée ainsi qu'un black out sur l'information.

Les textes du discours et de l'allocution de circonstance ainsi que ceux des thèmes exposés par les conférenciers ont servi pour la plupart de documents de travail pour les participants.

Il convient de préciser enfin que les travaux en commissions étaient destinés à approfondir chaque fois les perspectives d'avenir telles que formulées à tour de rôle par les différents conférenciers et ce, dans l'objectif ultime de formuler des recommandations et qui sont ainsi reprises dans les lignes qui suivent.

2. Recommandations issues du Séminaire-Atelier sur l'Etat des Lieux de l'Education à la Paix au Burundi thème par thème.

Thème I: IMPACT DE LA CAMPAGNE DE MOBILISATION POUR LA PAIX ET LA RECONCILIATION NATIONALE DANS LA RESOLUTION DU CONFLIT BURUNDAIS.

Les participants sont revenus sur les recommandations du conférencier qu'ils ont soutenues et en ont rajouté d'autres.

Première recommandation:

Arrêter rapidement la guerre et sécuriser le pays

Il faut:

- Procéder à une coordination harmonieuse des actions des différents intervenants en la matière; multiplier les rencontres entre les acteurs du secteur (le gouvernement, la société civile et les bailleurs de fonds) pour établir de manière concertée une synergie entre leurs interventions et éviter ainsi des chevauchements préjudiciables;
- Associer les ex-combattants dans les activités de mobilisation pour la paix de manière qu'ils se sentent effectivement concernés et intégrés dans le processus et que la population soit tranquilisée conséquemment;
- En plus du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion socio-professionnelle, inclure une réinsertion socio-psychologique pour que la population y soit psychologiquement préparée, sous peine de voir rebondir la crise;

- Que le Gouvernement, les ex-mouvements rebelles, les pays de la sous- région et la communauté internationale fassent des pressions pour contraindre le PALIPEHUTU-FNL d'Agaton RWASA à cesser les atrocités et à rejoindre la table des négociations;
- Désarmer la population civile;
- Accélérer le processus DDRR en rendant effective l'utilisation des fonds déjà disponibles;
- Mettre la communauté internationale devant ses responsabilités d'honorer les promesses faites lors des conférences de Paris, de Genève et de Bruxelles relatives à la mobilisation des fonds nécessaires pour accompagner le processus de paix au Burundi.

Deuxième recommandation:

Démocratiser dans la paix et pour la réconciliation

- Les acteurs politiques doivent adopter un langage rassurant pour toutes les composantes de la société burundaise;
- Il faut organiser sans précipitation préjudiciable des élections qui consolident la paix et la réconciliation nationale. Néanmoins, il faudra, le cas échéant, prévoir des mécanismes négociés pour éviter un vide institutionnel;
- Les acteurs politiques burundais doivent rapidement trouver un compromis sur le mode de démocratie propre au Burundi et expliquer à la population certains concepts telle que la démocratie elle-même et la nécessité des partis politiques dans la vie nationale d'un pays;
- Il faut promouvoir une éducation à la citoyenneté et aux valeurs démocratiques: le respect d'autrui, la tolérance, la liberté d'opinion etc;
- Il faut développer des programmes qui rapprochent les différentes composantes de la population;
- Il faut s'occuper des préoccupations de base de la population;
- Que le processus de démocratisation du pays s'attache à concilier les valeurs culturelles et celles universelles communes à la famille humaine mondiale, étant entendu qu'un peuple qui n'a plus de références culturelles propres n'existe que de nom. Par ailleurs, il faut rendre un hommage mérité à tous ces parents, formateurs et éducateurs qui ne ménagent aucun effort pour que leurs enfants et tous les jeunes qu'ils encadrent deviennent demain des hommes et des femmes qui feront honneur à leur pays et à son peuple.

Troisième recommandation:

Opérer des réformes dans la paix et pour la paix

En la matière, il s'agit d'ouvrir les corps de l'Etat dans les mêmes chances d'égalité à tous les citoyens et citoyennes qui le désirent et qui en sont capables et d'en faire des institutions professionnelles, loyalistes et performantes;

Quatrième recommandation:

Réhabiliter les sinistrés dans la paix et avec équité

- Réinsérer les sinistrés avec équité en conformité avec l'esprit de l'Accord d'Arusha qui étend du reste ce principe d'équité à toutes les couches de la population burundaise et dans tous les secteurs de la vie nationale;
- Dans les programmes de réhabilitation, réserver une attention toute aussi particulière aux personnes dispersées hébergées dans des ménages;
- Procéder à une bonne gestion des terres, particulièrement celles laissées par les réfugiés de 1972;
- Veiller également scrupuleusement à la bonne gestion des terres de l'Etat.

Cinquième recommandation:

S'attaquer résolument au phénomène d'impunité

- Eviter d'inquiéter des innocents et de traquer des opposants politiques pour leurs opinions;
- Que ceux qui n'ont pas les prérogatives d'appréhender, de juger et de punir ne le fassent pas.

Sixième recommandation:

Accélérer la mise en oeuvre des dispositions relatives à la réconciliation

Les participants recommandent que soit accélérée autant que possible la mise en oeuvre des dispositions relatives à la réconciliation nationale telles que prévues par l'Accord d'Arusha.

Septième recommandation:

Désamorcer la bombe que constitue cette jeunesse sans perspective

En la matière, les participants ont recommandé de:

- Garder à l'esprit la dimension transversale de la jeunesse qui, en fin de compte, est omniprésente dans tous les secteurs de la vie nationale;

- Soutenir et encourager les bonnes initiatives qui sont en train d'être prises ou envisagées par des jeunes pour se prendre eux-mêmes en charge ainsi que leur propre avenir dans la mesure du possible;
- Une mention particulière doit être faite pour ces jeunes qui s'organisent en mouvements associatifs pour qu'ils servent d'exemples à ceux qui hésitent ou qui se recherchent encore;
- En tout état de cause, le Gouvernement et ses partenaires en la matière doivent prêter constamment une oreille suffisamment attentive aux préoccupations légitimes d'une jeunesse de plus en plus désemparée et réfléchir beaucoup plus avant sur les plans et stratégies d'action appropriés pour relever progressivement ce défi, particulièrement en ce qui concerne l'emploi.

Huitième recommandation:

Mobiliser les ressources et encadrer la population pour la production et la bonne gestion

Partant d'un triple constat amer que la pauvreté toujours croissante affecte la population tant rurale qu'urbaine, que la gestion de la chose publique est quasiment déconcertante et que les principaux catalyseurs du développement sont de plus en plus démobilisés sur leurs lieux de travail, les participants recommandent que:

- Soient découragées et sanctionnées les extravagances observées dans la gestion de la chose publique;
- Soit redynamisée l'Administration publique, aussi bien centrale que territoriale, cheville ouvrière du bon fonctionnement de l'Etat et du développement social, économique et culturel du pays;
- Toutes les couches de la population continuent d'être encadrées et mobilisées pour la production et la relance de l'économie nationale;
- La diplomatie burundaise continue de s'investir pour que les engagements pris ces dernières années en faveur du Burundi par la communauté des bailleurs et donateurs de fonds soient traduits dans les faits, plus précisément en ce qui concerne la reprise de l'aide et de la coopération structurelle au développement.

Neuvième recommandation:

Assurer une meilleure coordination des actions de mobilisation pour la paix et la réconciliation:

- Réfléchir de façon approfondie sur la meilleure stratégie de tous les intervenants institutionnels, privés et autres, pour que tous ces partenaires oeuvrent en synergie pour l'intérêt de la paix et de la réconciliation.

Thème II: LA PROMOTION DE L'EDUCATION A LA PAIX DANS L'ENSEIGNEMENT FORMEL

En la matière, les recommandations ci-après ont été formulées:

- Au niveau tant primaire que secondaire et en fonction des moyens nécessaires disponibles, former en éducation à la paix les enseignants du niveau tant primaire que secondaire;

- **Pour l'enseignement secondaire:**

- Au-delà des clubs de la paix dont l'impact est quasiment limité, introduire l'éducation à la paix dans les programmes d'enseignement, l'objectif ultime étant d'atteindre en la matière le plus grand nombre d'effectifs possible, voire tous les élèves;
- Concevoir des stratégies d'approche appropriées qui intégreraient tous les intervenants au sein d'un établissement scolaire en matière d'éducation à la paix au lieu de focaliser tous les efforts consentis sur les seuls professeurs du cours de civisme;
- élaborer les manuels des élèves et les guides pour enseignants suivant l'approche "compétences", les expérimenter, les imprimer et les distribuer dans les établissements scolaires;
- Analyser les voies et moyens adéquats de nature à rentabiliser les clubs de la paix en les aidant à prolonger autant que faire se peut les messages que leur apporte le Ministère chargé de la Mobilisation pour la Paix et la Réconciliation Nationale.

- **Pour l'enseignement supérieur et universitaire:**

- Procéder à une analyse approfondie sur les besoins de notre pays et sur l'opportunité d'introduire dans le cursus universitaire soit un cours de civisme, soit une autre discipline assimilée (cours d'éthique, de déontologie professionnelle, d'éducation à la citoyenneté ou autre).

- **A tous les niveaux de l'enseignement:**

- Il faut définir la finalité du cours, à savoir:
 - La formation des individus aux valeurs humaines incontestables;
 - L'identification des valeurs humaines à privilégier en tenant compte du contexte et de la situation socio-économique du pays telles que: le sens de la famille, la solidarité, la culte de la justice, de la vérité et de l'équité, la tolérance, le respect et la promotion des droits de l'homme, le rejet et la dénonciation des antivaleurs (le vol, le viol, les massacres, le pillage, la polygamie, la destruction de l'environnement ...) etc;
 - La transmission d'un savoir, d'un savoir-faire, d'un savoir-être et des compétences qui permettent aux individus d'avoir une place honorable dans la société, de vivre et de faire rayonner les valeurs humaines profondes autour d'eux.

Pour cela, il faut:

- 1° Mettre en place un système d'identification des talents des enfants, les encourager et les soutenir pour ainsi diversifier les filières d'enseignement;
- 2° Redynamiser l'enseignement technique et professionnel;
- 3° Planifier la formation continue avec des objectifs bien précis.
- 4° L'initiation des méthodes qui permettent aux enfants de participer à leur propre formation (méthode participative): faire participer les enfants aux émissions radiophoniques sous forme de débat, apprendre aux enfants à réfléchir et à trouver eux-mêmes des réponses aux questions posées, mettre à contribution la société civile dans l'éducation à la paix, mettre en place les émissions interscolaires, organiser des concours (chant, dessin, poèmes, théâtres...) et des journées sportives pour la paix.

Thème III: LA PLACE ET LE ROLE DE LA SOCIETE CIVILE DANS L'EDUCATION A LA PAIX

Les recommandations qui ont été formulées en la matière sont les suivantes:

- Renforcer les capacités d'actions des associations de la société civile;
- Elaborer et consolider des programmes d'éducation à la paix au sein des associations de la société civile qui interviennent dans des domaines associés à l'éducation à la paix, le principe de base étant qu'on ne s'improvise pas en éducateur de la paix alors qu'on y fait fi dans sa vie au quotidien;
- Que les associations qui s'intéressent à ce programme d'éducation à la paix s'organisent sur des bases sectorielles, de manière concertée et collégiale, au niveau notamment des provinces, étant entendu que ces mêmes associations ne sauraient concrètement couvrir tout le pays dans des délais utiles et de façon productive;
- Réfléchir de manière approfondie sur les mécanismes appropriés qui puissent permettre à la population de percevoir la société civile à sa juste valeur;
- Que des membres de la société civile de bonne volonté s'engagent résolument à faire le plaidoyer de l'éducation à la paix auprès de la classe politique burundaise;
- Etre suffisamment alerte et vigilant pour déceler et décourager à jamais la présence au sein de la société civile des personnes qui ont des positions ambivalentes, c'est-à-dire qui portent la casquette de membre actif de la société civile en même temps qu'elles briguent le pouvoir;
- Veiller attentivement à ce que l'agrément et le comportement sur terrain des mouvements religieux (les sectes) se conforment scrupuleusement aux lois et règlements en vigueur les concernant;

- Renforcer l'indépendance des associations de la société civile par rapport à leurs bailleurs de fonds tant nationaux qu'étrangers;
- Envisager de manière structurelle la mise en place au sein de chaque ministère d'une politique sectorielle en matière d'éducation à la paix;
- Recueillir autant que faire se peut des contributions thématiques auprès des associations de la société civile et des collectivités de base pour enrichir les travaux préparatoires de la Commission Nationale sur la paix et la sécurité (cfr préparation de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs);
- Intégrer les valeurs émanant de la connaissance de Dieu car lui seul peut pardonner les crimes contre l'humanité et le génocide;
- Promouvoir une justice réparatrice envers les victimes de ces crimes.

Thème IV: LES MEDIAS ET L'EDUCATION A LA PAIX DANS UNE PERSPECTIVE DE CRISE

En rapport avec ce thème, les participants au séminaire-atelier ont recommandé que:

- Certains des débats radiodiffusés sur les antennes nationales et qui présentent un intérêt évident soient repris par la presse écrite;
- La presse parlée et écrite revisite et restitue à l'opinion nationale les enseignements des piliers vivants d'ubuntu et d'autres modèles nationaux bien connus;
- Les programmes d'éducation à la paix incluent les enseignements de ces musées et monuments nationaux encore vivants ou décédés;
- Les médias continuent d'ouvrir et d'entretenir le débat sur cette cruciale question d'éducation à la paix pour que le plus grand nombre de Burundais possible puissent s'y exprimer;
- Des moyens de travail soient disponibilisés dans la mesure du possible pour les professionnels des médias pour notamment les encourager à continuer de conférer à la population le pouvoir de la parole et les capacités d'écoute;
- Le Gouvernement et ses partenaires encouragent autant que possible la formation professionnelle des animateurs des médias;
- Les médias nationaux créés sur financements extérieurs soient encouragés à devenir de plus en plus indépendants vis-à-vis de leurs bailleurs de fonds.

Enfin, et pour terminer, nous voudrions préciser que les participants ont formulé **des recommandations à l'endroit du Ministère chargé de la Mobilisation pour la Paix et la Réconciliation Nationale** dont ils apprécient hautement le travail déjà réalisé et les projets d'avenir.

Ces recommandations sont les suivantes:

- Poursuivre et consolider les initiatives déjà entreprises à travers le pays en matière d'éducation à la paix;
- Réunir le moment venu tous les intervenants en matière d'éducation à la paix en élargissant des rendez-vous identiques au présent séminaire-atelier à d'autres partenaires qui n'auraient pas été invités à prendre part à ce dernier, particulièrement ceux de l'intérieur du pays;
- Mener des réflexions approfondies sur l'opportunité pour tous les intervenants en matière d'éducation à la paix d'élaborer de concert des plans et des stratégies d'action devant être réalisés dans le cadre d'une coordination plus effective et consolidée;
- Etant donné le déficit inquiétant observé auprès de nombreux Burundais, instruits et non instruits, en termes de connaissance générale du pays et de ses réalités, analyser les voies et moyens appropriés de mettre à la portée du public ou de s'assurer qu'ils lui sont effectivement accessibles les documents de références (Accord de Paix et de cessez-le-feu déjà signés) ainsi que les supports pédagogiques essentiels (manuels du cours de civisme, d'éducation à la paix, etc...);
- Disposer le manuel du programme national pour une culture de la paix au Burundi à l'intention de ses partenaires en général, en particulier des associations de la société civile qui souhaitent l'obtenir en commençant par ceux qui sont représentés au séminaire qui s'achève;
- Procéder à l'évaluation de l'impact de tels séminaire-ateliers.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

Fait à Bujumbura, le 28 mai 2004.